

approved by both External Affairs and Public Works.

collectes de sang) doit être approuvée tant par le Ministère que par Travaux publics Canada.

- b) The National Capital Region is well endowed with a variety of spaces for displays directed at the general public; sources seeking the use of External Affairs space for that purpose should be referred to other appropriate agencies (e.g. the N.C.C., the N.A.C., the National Gallery, the Museums, the universities, etc.).
- c) The lobby should normally be used only for Canadian exhibits in a manner that anticipates the occupants of this building, departmental employees, being the target audience of the activity.
- d) Any request for use of the lobby, in keeping with this policy shall referred to the Committee herewith established.
- e) Any request for the use of the lobby for purposes not in keeping with the above should be discouraged; if, after review by the Committee, there appears to be compelling reasons for such an application to be given further consideration, it shall be referred to the ADM, Finance and Administration for review at the senior management level.

- b) La région de la Capitale nationale est dotée d'une grande variété d'emplacements permettant de tenir des expositions destinées au grand public; les personnes qui souhaitent utiliser l'espace disponible au Ministère dans cette intention devrait être envoyées à d'autres organismes compétents (p. ex. la CCN, le CNA, le Musée des Beaux-arts et les autres musées, les universités, etc.).
- c) Le hall devrait normalement être utilisé exclusivement pour des expositions canadiennes, et ce, dans la mesure où l'on prévoit que les occupants de cet édifice et les employés du Ministère seront le public cible de l'activité.
- d) En vertu de cette politique, toute demande d'utilisation du hall soumise au Comité établi par la présente.
- e) Toute demande d'utilisation du hall dans un but non conforme à ce qui précède doit être déconseillée; si, après examen du Comité, il semble y avoir des raisons majeures de donner suite à une demande de ce genre, elle sera soumise au sous-ministre adjoint, Finances et Administration, afin d'y être étudiée au niveau de la haute direction.

Committee

The Committee shall consist of:

Administration: Director,
Headquarters Administration Services
(Chairperson).

Comité

La composition du Comité sera la suivante:

Administration: Directeur des services
administratifs centraux (président).